

Route départementale n° 767

Travaux de nuit en agglomération de NOYANT

Renouvellement en enrobés route du Lude

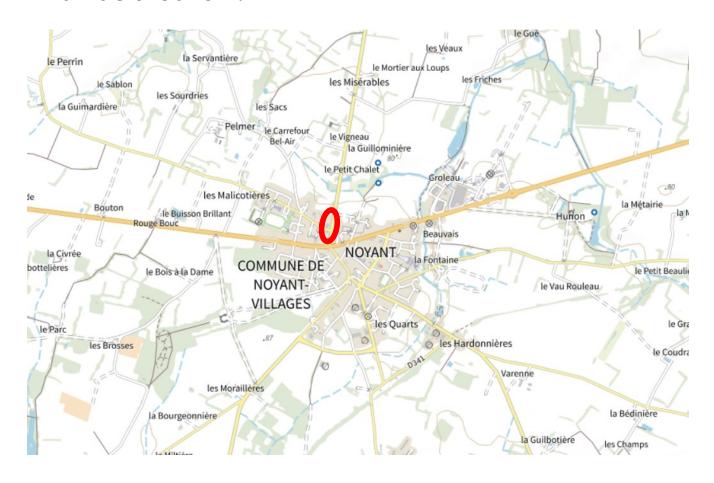
DOSSIER D'EXPLOITATION SOUS CHANTIER

DIFFUSION DU DOSSIER EXPLOITATION:

service	complet	partiel	observations
SSED	1		
ATD	2		
Direction	1		
Entreprise(s)	1		
Maître d'ouvrage			
Maître d'œuvre			
Commune(s)	1		Noyant-Villages
Gendarmerie	1		Brigade local
SDIS	1		Centre local
Autres gestionnaires routier	1		
(DDT, autoroute, DIRO, Dpt			DDT
voisins)			
Transports urbains et / ou		0	Si déviation / arrêts bus
transports scolaires			concernés

Version document	Rédacteur	Date	Observations
1	B.Lespagnol		

I Plan de situation :



II Notice explicative:

A - DESCRIPTIF DES TRAVAUX :

Les travaux consistent à réaliser le renouvellement de la couche de roulement avec rabotage généralisé route du Lude à partir de la RD766, jusqu'à la sortie de l'agglomération.

Cette section de route bidirectionnelle en agglomération de Noyant-Villages se situe entre les PR 8+620 et 8+996.

L'opération s'inscrit dans le programme des grosses réparations 2022 du Département.

La maîtrise d'ouvrage est assurée par :

Conseil Départemental de Maine-et-Loire / Direction Générale Adjointe Territoires La maîtrise d'œuvre est assurée par :

Direction des Routes Départementales / Agence technique départementale de Baugé

B - TRAFIC et CONTEXTE LOCAL:

Gestion du trafic :

Sur la RD347 le trafic est de 1 807 véhicules/jour en MJA avec 11,94 % de poids lourds (150 PL/j).

Prise en compte d'éléments spécifiques :

- liés à l'environnement du chantier :

Les travaux sont réalisés de nuit, ce qui empêche les contraintes liées au transport scolaires, au ramassage des déchets et au trafic poids lourds. Un courrier d'information sera transmis, à chaque riverain de la route du Lude et à proximité.

- liés aux contraintes techniques du chantier :

Le choix de réaliser les travaux en route barrée a été préféré à une circulation en alternat. Ce choix a été rendu nécessaire à cause de la largeur de chaussée trop réduite par endroit, cette largeur empêchant la circulation des poids lourds à proximité des engins de chantier.

Une communication est faite au service de la DDT pour les transports liés aux convois exceptionnels.

C - PLANNING PREVISIONNEL:

Les travaux débutent le mercredi 22 juin 2022 de 20h00 à 6h00 et se terminent la nuit suivante jeudi 23 juin 2022 de 20h00 à 6h00.

La première nuit est consacrée au rabotage généralisé de la section. La deuxième nuit est réservée à l'application des enrobés. Deux nuits ont été envisagés d'une part, par la longueur (400 mètres), les surfaces (2800m²), la quantité d'enrobés (415 tonnes), par la contrainte du rabotage entre les bordures et surtout pour les nombreux tampons et bouches à clé présentes.

Le dégagement manuel au marteau piqueur nécessaire autour de chacun de ces ouvrages augmente le délai de travail sur la phase préparatoire avant et aussi pendant l'application.

III Exploitation:

- A - MESURES D'EXPLOITATION :

ROUTE BARREE RD 767 du PR 8+620 au PR 8+996

Nuits du 22 au 23 juin, rabotage généralisé de la section en route barrée, avec mise en place des chanfreins pour la circulation en journée du 23 juin.

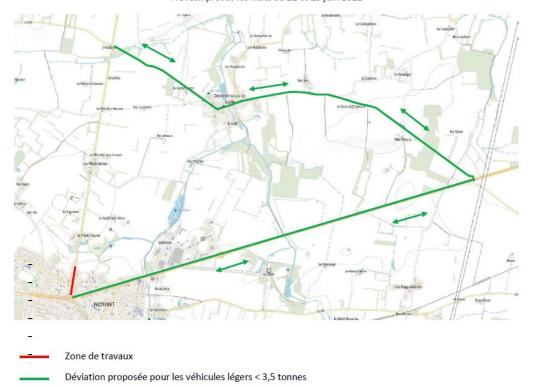
Nuits du 23 au 24 juin, application des enrobés sur la section en route barrée.

Deux déviations sont mises en place par le surveillant de chantier, l'une pour les véhicules léger, l'autre pour les poids lourds.

DEVIATION POUR LES VL

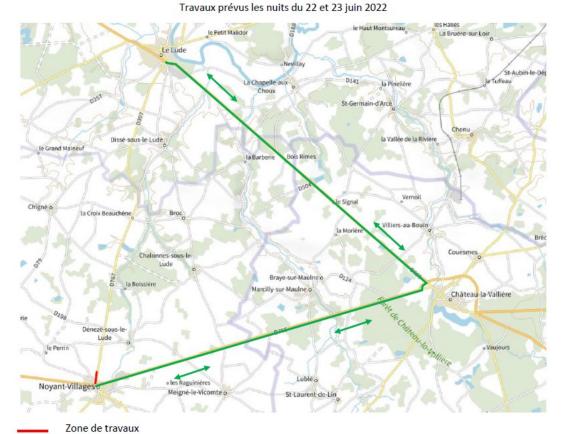
Renouvellement de la couche de surface en enrobés RD767 route du Lude en agglomération de Noyant

Travaux prévus les nuits du 22 et 23 juin 2022



DEVIATION POUR LES POIDS LOURDS

Renouvellement de la couche de surface en enrobés RD767 route du Lude en agglomération de Noyant



Déviation proposée pour les poids lourds

Pendant la durée du chantier la voie communale « route de Genneteil » sera barrée à l'intersection de la route du Lude. L'accès vers le Lude se fera par la déviation mise en place.



Des panneaux d'informations des travaux seront posés 2 semaines avant les travaux, de part et d'autre de la section.

TRAVAUX D'ENROBÉS

ROUTE BARRÉE

Nuits du 22 et du 23/06

De 20h00 à 06h00

La signalisation horizontale sera rétablie dès la fin des travaux à l'identique. Des panneaux « marquage effacé » seront implantés durant l'absence du marquage

- B - INTERVENANTS:

L'entreprise TPPL sera chargée de :

- la signalisation de chantier et de sa surveillance (pose, surveillance, dépose)
- du rabotage et de l'application des enrobés

L'agence technique départementale de Baugé sera chargée de la signalisation d'information et de déviation (pose, surveillance, dépose).

L'entreprise Signature pour la réfection du marquage après les travaux.

- C - VOLET ORGANISATIONNEL (interne Département) :

Le chantier décrit ci-dessus implique une organisation spécifique du travail en interne.

Celle-ci repose sur des postes en horaires décalés et de nuit défini par les **fiches D7 et D8** « surveillance des travaux par deux agents de maitrise ou assistant territorial en début de nuit et fin de nuit » (jointe en annexe).

-D - INFORMATION:

- A l'usager :

panneau d'information sur site J-15:

- Aux intervenants et partenaires :

- rinformation préalable à la commune de Noyant-Villages réalisée (service technique).
- une information par courrier sera déposée dans les boites à lettres aux riverains, situés route du Lude et à proximité.
- sur le site Inforoutes49 du Département
- diffusion du dossier (voir page de garde)

- ANNEXES :

- Horaires spécifiques de travail DRD (fiches D7 et D8)
- Projet d'arrêté de circulation